CRÉATION-EXTENSION ET RÉHABILITATION DE CIMETIÈRES

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
VERFEIL SUR SEYE Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. CIME/00005314	7 702 €	5 923 € *	39 %	**2 309 €**
Observation : *La dépense subventionnable est ramenée à 5 923 € au lieu de 7 702 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				

TOTAL : 2 309 €

Le Président,

Michel WEILL